



Communiqué du Maire, Michel LEBouc

Magnanville, le 30 mars 2020

DISPOSITIFS MIS EN PLACE A MAGNANVILLE : POINT DE SITUATION AU 30 MARS

Le Premier Ministre Edouard Philippe a annoncé que le confinement sera prolongé **jusqu'au 15 avril** au moins dans les mêmes conditions qu'actuellement. L'ensemble de la population, quand elle le peut, est invitée à rester chez elle. Il est primordial que chacun respecte les consignes de confinement pour éviter la propagation de l'épidémie. Nous avons tous la responsabilité individuelle et collective de faire preuve de civisme et de solidarité dans ces moments difficiles.

La municipalité continue de s'engager pour répondre aux besoins des Magnanvillois pendant le confinement : informations utiles et dispositions mises en place. De nouvelles mesures viennent compléter celles déjà mises en œuvre à Magnanville.

- ✓ Accueil des enfants des soignants, membres des forces de l'ordre et sapeurs-pompiers
- ✓ Elargissement du dispositif des courses à portée de main
- ✓ Soutien aux sapeurs-pompiers du Centre de secours de Magnanville

Je suis heureux d'annoncer qu'une dizaine de bénévoles ont rejoint le réseau d'aide à domicile à Magnanville. Merci pour votre engagement et votre solidarité !

Par ailleurs, nous continuons d'appeler les aînés inscrits sur notre registre pour prendre de leurs nouvelles.

★ **Accueil des enfants de soignants élargi à d'autres catégories**

Le Gouvernement a décidé d'ouvrir, à compter du lundi 30 mars, le dispositif d'accueil scolaire à de nouvelles catégories d'agents publics : Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Municipale et Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Pour assurer la continuité d'accueil dans les meilleures conditions, les parents doivent transmettre à la municipalité :

- **les prénoms et noms des enfants accueillis** pour établir une liste précise
- **les besoins en périscolaire, voire accueil de loisirs**

Les parents doivent fournir le panier-repas pour leurs enfants. La ville mettra à disposition les locaux pour déjeuner ainsi que les équipes d'encadrement avec une rotation d'agents. Pour rappel, l'accueil de ces enfants se fait à l'école des Marronniers.

A noter : la municipalité a décidé d'appliquer la gratuité du service périscolaire pour l'ensemble des enfants accueillis.

★ **Fruits et légumes du terroir : des maraîchers livrent des paniers !**

Notre partenaire « Les Terres de Ménerville », producteur/maraîcher local qui participe habituellement à notre marché du terroir propose des fruits et légumes de saison avec des livraisons tous les samedis matins.

Comment ça marche ?

1) Passez votre commande à la mairie au 01.30.92.87.27 en précisant les produits et quantités souhaités ainsi que vos coordonnées. **Important : les commandes doivent être passées avant le mercredi 12h.**

La liste des produits proposés est disponible sur le site www.magnanville.fr et dans les panneaux d'affichage de la Ville.

2) Venez récupérer votre commande **le samedi entre 10h30 et 12h, sur le parking de la Rue de la Mare Pasloue**

3) **Effectuez le paiement** (chèque à l'ordre « Earl Les terres de Ménerville » ou en espèces) pour récupérer votre commande.

La boulangerie « Au Blé d'or » propose aussi des livraisons dans 3 points de distribution supplémentaires à Magnanville tous les matins (commande à effectuer la veille auprès de la boulangerie au 01 34 78 32 81).

- Secteur Tilleuls : en face de l'école maternelle des Tilleuls de 9h30 à 10h
- Secteur Mare Pasloue : parking rue de la Mare Pasloue de 10h30 à 11h
- Secteur des Marronniers : place Mendès France de 11h30 à 12h

★ **Courses à portée de main, le reste du dispositif déjà en place**

Les personnes fragiles isolées dont les proches ne peuvent pas se mobiliser pour faire les achats de première nécessité, peuvent bénéficier de la solidarité de bénévoles pour faire leurs courses. Pour vous inscrire comme bénévole ou sénior bénéficiaire, contactez la mairie au 01.30.92.87.27.

Nouveauté : la ville étend le dispositif aux mères ou pères isolés avec des enfants en bas âge.

Comment ça marche ?

La ville met en lien les seniors et les bénévoles. Chaque aidant doit fournir à la municipalité la copie de sa carte d'identité, pour sécuriser la démarche et établir un document attestant qu'il est autorisé à faire les courses pour le tiers. Cette attestation devra être présentée au passage en caisse.

Pour la livraison de médicaments, la mairie reste l'interlocuteur privilégié entre seniors et aidants. Le bénéficiaire devra fournir son ordonnance ainsi que sa carte vitale pour que l'aidant puisse récupérer ses médicaments et lui livrer.

Rappel des autres commerces de proximité partenaires :

- La **Boucherie « Ouest Viandes »**, rue de l'Ouest, (Commande à effectuer la veille auprès de la boucherie au 06 12 26 69 93)
- L'hypermarché **Auchan Mantes-Buchelay** (via la mairie uniquement)
- La « **Pharmacie de l'Ouest** », rue de l'Ouest (via la mairie uniquement)

★ **Soutien aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Magnanville**

La ville met à disposition de la caserne un barnum permettant le confinement de la tenue des sapeurs-pompiers après leurs interventions.

En signe de solidarité, le boulanger de l'enseigne Blé d'Or à Magnanville, Monsieur Salmi leur livrera gratuitement des viennoiseries mardi prochain.


★ **Rappel des autres dispositions**

- **Le cimetière est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Les agents municipaux et les élus se relaient pour assurer une permanence téléphonique 7jours/7 au 01.30.92.87.27.**
- **Le respect des consignes de confinement - #RestezChezVous**

Attention, les motifs de déplacements ont été réactualisés au 24 mars 2020.

Les déplacements sont interdits sous peine de verbalisation sauf certains cas et uniquement à condition d'être munis d'une attestation (disponible sur le site www.magnanville.fr).

Restez informés et relayez les informations à vos proches

- sur le Site Internet www.magnanville.fr
- sur la page Facebook  Ville de Magnanville
- sur les panneaux d'affichage de la ville (standards et électroniques)

